

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE 2019-2020

Ecole élémentaire SAINT-GENIES-BELLEVUE

Commune : SAINT-GENIES-BELLEVUE

**Date : lundi 15 juin 2020**

### Présents :

*Représentants de la municipalité :*

Pierre ARTIGUES (conseiller municipal)

Jacques MAZEAU (maire)

*Représentants de parents d'élèves :*

Mathieu AUXIETRE, Alexandra BELLAMY, Stéphanie ESTEBAN, Julie POZO, Gaëlle SERRET, Jean-Charles TAYLOR

*Enseignants :*

Caroline ALLIRAND, Pauline BARTHIE, Julie CALVET, Anne CHARPENTIER, Karine GALLET, Elisabeth MAYNADIER, Laura SOULIER

### Excusé : /

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Gaëlle SERRET

La séance est ouverte à 18h10.

### Ordre du jour :

#### **1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école précédent**

Approuvé : à l'unanimité.

#### **2. Actions pédagogiques**

- Les élèves ont participé à l'opération « *Ecole au cinéma* » et ont vu deux films d'animation « *Cro Man* » au cinéma *Le Ventura* à Saint-Geniès-Bellevue le lundi 16 et mardi 17 décembre et « *Dilili à Paris* » le lundi 3 et mardi 4 février. La dernière projection n'a pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.
- Classe de mer (du 9 au 13 mars 2020) pour les classes de CP et CP-CE1 au Grau d'Agde : Madame CHARPENTIER indique que cette semaine s'est très bien passée, il y avait beaucoup d'activités intéressantes et les élèves ont participé activement. Madame GALLET et Madame CHARPENTIER ajoutent qu'elles n'ont pu exploiter qu'à distance le travail réalisé pendant la classe de mer compte-tenu du contexte sanitaire.
- Toutes les autres sorties scolaires prévues ont dû être annulées. Concernant le remboursement de la classe patrimoine pour les classes de Madame MAYNADIER et Madame SOULIER, il s'effectuera cette semaine et la semaine prochaine.

#### **3. Organisation scolaire suite à la crise sanitaire**

- Continuité pédagogique : le 16 mars 2020, les écoles ont fermé, la continuité pédagogique s'est mise en place. Les enseignants de l'école ont suivi les élèves par de multiples biais pour maintenir le travail scolaire : communication par mail, *padlet*, fichier audio pour les dictées, chaîne *YouTube*, classe virtuelle. Nous remercions les parents qui ont maintenu un lien régulier avec les enseignants

de leur(s) enfant(s). Les représentants de parents d'élèves ont trouvé que la mise en place de cette continuité pédagogique a été rapide et ils remercient l'ensemble des enseignants pour leur travail.

- Reprise le jeudi 14 mai : la rentrée des premiers élèves a eu lieu le jeudi 14 mai dans le respect du protocole sanitaire. Nous avons pu accueillir dans un premier temps les élèves déclarés prioritaires (enfants de personnels soignants, des forces de l'ordre, médico-social, enseignants et personnels communaux indispensables à la réouverture des écoles) ainsi que tous ceux qui se sont portés volontaires pour un retour à l'école. Au cours des deux premières semaines, nous dénombrions environ 74 élèves accueillis sur les 134 de l'école. Cet accueil se faisait 2 fois par semaine voire plus pour ceux qui étaient prioritaires. Les gestes barrières ont été bien respectés par tous. Depuis le lundi 15 juin, la majorité des élèves viennent à l'école 3 fois par semaine, les élèves en difficulté scolaire sont accueillis 4 fois par semaine à l'école. Depuis la reprise, 106 élèves sont retournés à l'école sur les 134. Monsieur MAZEAU indique qu'il y a eu une bonne collaboration avec l'équipe enseignante dans des conditions difficiles de mise en œuvre. Le restaurant scolaire a pu rouvrir dès le lundi 8 juin pour l'ensemble des élèves de l'école élémentaire. Les représentants de parents d'élèves ajoutent qu'ils n'ont eu que des retours positifs sur l'organisation de cette reprise.
- Les délégués de parents d'élèves ont demandé la mise en place d'une garderie les jours où les enfants ne sont pas accueillis à l'école. Monsieur MAZEAU indique que cela ne sera pas possible car l'ensemble des moyens humains disponible est déjà mobilisé.
- Concernant la reprise totale de l'école à compter du lundi 22 juin, nous attendons la réactualisation du protocole sanitaire ce mardi 16 juin.

L'équipe enseignante tient à remercier l'association de parents d'élèves qui a fourni l'école en gels hydroalcooliques et en masques avant la reprise de l'école. Nous remercions l'intervention d'un parent d'élève, Monsieur SPRINGINSFELD, pour avoir formé une partie du personnel de l'école aux gestes barrière. Nous remercions également Monsieur LECARPENTIER pour avoir offert 3 distributeurs muraux de gels hydroalcooliques. Enfin, nous remercions la mairie pour la partie logistique ainsi que l'ALAE dans son rôle quotidien auprès de l'équipe enseignante.

#### **4. Effectif de la rentrée scolaire 2020/2021**

A la rentrée, nous aurons 140 élèves répartis en 6 classes :

- 31 élèves de CP
- 27 élèves de CE1
- 22 élèves de CE2
- 34 élèves de CM1
- 26 élèves de CM2

Les classes seront affichées la veille de la rentrée.

#### **5. Mouvement des enseignants**

Départ à la retraite de Madame MAYNADIER et départ de Madame CALVET et Madame SOULIER.

Nous ne connaissons pas encore les nouveaux enseignants affectés sur l'école.

#### **6. Bilan de la coopérative scolaire**

Au 29/05, le solde de la coopérative scolaire s'élève à 9 156, 23 €. Ce solde va évoluer du fait des divers remboursements à effectuer. Nous attendons la participation financière de la mairie qui alloue, chaque année, 18 euros par élève dans le courant du mois de mai.

#### **7. Bilan USEP**

Une seule activité sportive a pu être assurée au mois de février, il s'agissait d'une séance de natation à la piscine des Sept Deniers. Les deux autres sorties prévues ont dû être annulées. L'USEP a proposé à certaines familles des « e-rencontres sportives » pendant le confinement. Les activités USEP risquent de s'arrêter car Madame MAYNADIER part à la retraite à la fin de l'année scolaire. Patrick, animateur à l'ALAE, pourrait être intéressé pour reprendre cette activité mais doit être détaché sur certains mercredis. Concernant le bilan financier, nous sommes en attente des derniers remboursements, le compte n'est pas clôturé et, à ce jour, nous avons environ 10 euros qui sera reversé à la coopérative scolaire si personne ne prend la suite.

## 8. Travaux

Nous attendons l'installation des vidéoprojecteurs au plafond pour 3 classes de l'école.

Les clefs de la porte donnant sur l'extérieur dans la classe de Madame CALVET ont été perdues, nous attendons un nouveau barillet.

Un néon est grillé dans la classe de Madame SOULIER ainsi que deux néons dans la salle d'arts visuels.

Suite au conseil de délégués réuni le mardi 3 mars 2020, nous souhaiterions dessiner un twister dans la cour de récréation et redessiner la marelle.

Une signalétique a été installée en lien avec la mise en accessibilité du groupe scolaire.

## 9. Questions posées par les représentants de parents d'élèves

- *La fusion des écoles maternelle et élémentaire est-elle toujours d'actualité ?*

Pour l'heure, nous n'avons aucune information nouvelle.

- *Qu'en est-il de la mise en place de l'aide aux devoirs à la rentrée 2020 ?*

Les enseignantes sont toujours volontaires pour la rentrée et le maire est d'accord pour la mise en place. La nouvelle municipalité devra le prévoir dans son futur budget qui sera voté avant le 31 juillet. L'ADPE se charge de relayer le projet dès que possible, afin qu'ils tiennent compte de cette demande avant le vote du budget annuel.

- *Civisme et respect*

Le projet des « Ateliers philosophiques » est reporté à la rentrée prochaine. Nous avons repris contact avec la personne en charge de l'animation. Pour le moment, 3 classes seraient concernées par le projet.

L'ADPE a proposé l'achat de jeux de cours (ballons, cordes à sauter...) que les élèves pourraient utiliser durant les récréations. Suite au conseil de délégués réuni le mardi 3 mars 2020, plusieurs jeux de cour ont été retenus par le projet et seront financés par l'ADPE. Un kit par classe sera mis en place à la rentrée.

- *Salle informatique :*

Sur 12 ordinateurs, 1 est en panne

4 sont sous Linux

7 sont sous Windows 10,

L'ADPE a travaillé sur ce projet et des parents bénévoles se proposent d'intervenir gratuitement afin de réparer les ordinateurs. Il faut en revanche prévoir un budget (+/- 800 €) pour l'achat du matériel. D'après Monsieur Le Maire, la nouvelle municipalité devrait pouvoir le financer. L'ADPE se chargera de la présenter à la nouvelle équipe afin que ce projet soit en place pour la rentrée scolaire 2020/2021.

- *Divers*

L'ADPE les *petits Genies* versera un montant défini par enfants, afin d'avoir une équité entre l'école maternelle et élémentaire.

Les délégués de parents d'élèves souhaitent qu'une réunion puisse avoir lieu début juillet avec la nouvelle équipe municipale et l'ensemble des enseignants pour faire le point sur les projets évoqués lors de ce conseil d'école.

**La séance est levée à 19h25.**

**Président de séance (Directeur) :**

ALLIRAND Caroline

**Secrétaire de séance :**

SERRET Gaëlle